

Pour accéder à la Palue, il faudra faire le tour

Le débat

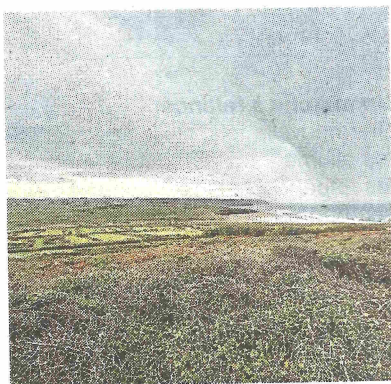
Après deux années de consultations et d'études, les élus de Crozon ont choisi le scénario 4, proposé par le cabinet d'études DCI Environnement, jeudi, pour le futur aménagement paysager de la Palue. « **Le moins mauvais** », avait expliqué l'association des usagers du littoral de la presqu'île de Crozon (ULPC) dans un communiqué, il y a quelques jours.

Cette proposition est une réponse à la très forte fréquentation, voire saturation du site, en été. Elle vise la suppression des aires de stationnement et des voies de circulation depuis le village de Brégoulou, la création d'une voie d'accès et d'une aire de stationnement au nord du site de la Palue et la renaturation de l'ensemble des anciens périmètres de stationnements.

Trois groupes, trois votes

Le groupe de Chantal Sévellec, Écouter pour Agir, a voté pour. « **Nous adoptons le scénario 4, dans sa variante avec le stationnement enherbé au plus proche du rivage. La mer appartient à tous, c'est l'esprit de la loi Littoral.** » Et de souligner : « **Bien que ce soit le scénario le plus cher (2,4 millions d'euros), il présente l'avantage de contourner complètement le village de la Palue. Il faudra renforcer le chemin rural qui conduit au sud du bois de Lesteven et obtenir quelques dérogations.** »

Pour le groupe de Gaëlle Vigouroux, Crozon-Dynamique, écologique et solidaire, c'est non. Il a voté contre. « **Le coût du projet tout juste esquissé, l'impact environnemental, la non-prise en compte des contrain-**



Le projet d'accès à la plage de la Palue, à Crozon, de manière motorisée, consiste en un contournement du village par le nord. | PHOTO : OUEST-FRANCE

tes liées au Code de l'environnement et à l'urbanisme, l'absence des avis des autorités et de rétroplanning ne nous permettent pas de voter favorablement. »

« Aux calendes grecques »

Le groupe de Jean-Luc Guennegues, qui s'est abstenu de voter, explique que « **ce scénario ne règle aucun problème à court terme et nous interroge sur sa faisabilité à long terme, au vu des contraintes d'urbanisme, environnemental et du mille-feuille des décisionnaires** ».

Idem pour Gaëlle Vigouroux, qui a invoqué un calendrier irréaliste. « **Faire le choix de ce scénario, c'est repousser les décisions pourtant nécessaires aux calendes grecques. Vous allez mettre un sens interdit à l'entrée du village et les aménagements promis ne verront jamais le jour. Les habitants et les usagers comptent sur nous pour trouver des solutions réalistes.** »

C. T.